

Aigrette garzette

Egretta garzetta

Code Natura 2000 : A 026

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

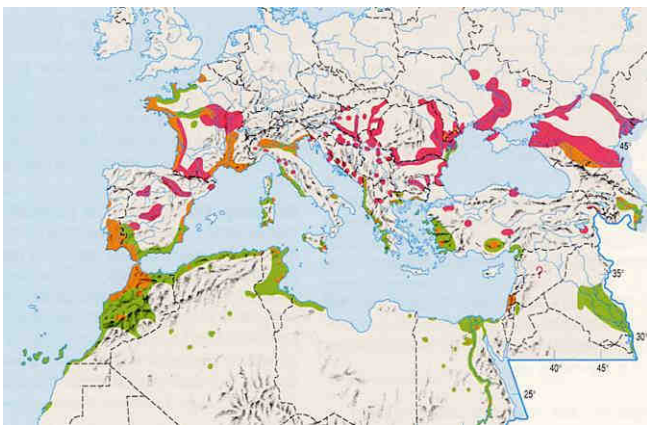
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardeidés



Description de l'espèce

Héron de taille moyenne entièrement blanc. Pattes noires avec doigts jaunes. Bec noir long et effilé. Deux longues plumes blanches sur la nuque et longues plumes ornementales sur le dos en plumage nuptial.

Répartition en France et en Europe



L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale (autour de la Méditerranée et de la mer Noire).

En France, l'espèce a longtemps été cantonnée au littoral méditerranéen. Depuis les années 80, l'espèce a colonisé tout le littoral atlantique jusqu'à la Manche. L'espèce a aussi colonisé l'intérieur des terres par le couloir Rhodanien.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

L'espèce niche essentiellement dans les boisements (Pinède, tamaris,...) en bordure de zones humides. Peu exigeante elle peut exploiter tout type de zones humides : marais d'eau douce, rizières, fleuve, lagunes, salins.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de l'Aigrette est très diversifiée : poissons, insectes aquatiques, amphibiens, crustacés, mollusques.

Reproduction et activités

Le domaine vital autour des colonies est composé d'une mosaïque de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Les sites d'établissements des colonies de l'Aigrette sont choisis en fonction des critères suivants : les matériaux de construction des nids doivent être disponibles sur le site, l'habitat doit pouvoir contribuer à la protection des jeunes et des œufs contre la pluie, les prédateurs et les nicheurs voisins. Les sites sont toujours choisis sur des îlots pour décourager les prédateurs terrestres. La ponte (3 à 5 œufs) intervient entre la mi-avril et la mi-mai. L'incubation dure 23 jours et l'élevage 40 à 50 jours. Les deux partenaires s'investissent dans toutes les phases de la reproduction.

Migrations

La grande majorité des Aigrettes garzettes se reproduisant en France hiverne sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Espagne. Mais on note des déplacements bien plus importants allant du Ghana à l'Égypte.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population d'Europe occidentale, en augmentation depuis une dizaine d'années, est estimée actuellement à 30 000 couples dont 10 000 en France. Dans notre pays, l'espèce a longtemps été inféodée à la Camargue, mais une très forte progression sur la façade atlantique entre 1989 et 1994 a inversé la situation puisque le littoral méditerranéen ne regroupe plus que 36 % des effectifs nicheurs contre 60 % pour la façade atlantique. Le couloir Rhodanien (Loire, Allier, Durance) et également la Garonne abrite 3 % des effectifs nicheurs français.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'étang de Thau constitue depuis de nombreuses années un site majeur pour la reproduction de l'Aigrette garzette dans l'Hérault. Auparavant installée dans le Bois de Villeroy jusqu'en 2007 la colonie de reproduction, qui compte environ 240 couples nicheurs, s'est déplacée depuis 2008 dans les tamaris des Prés de Baugés. Les aigrettes garzettes sont en mixité avec le Héron garde-boeufs et le Héron cendré. L'état de conservation du site de nidification est jugé excellent aujourd'hui, mais il pourrait vite devenir défavorable car les fientes des Aigrettes ont tendance à faire mourir les tamaris.

Les habitats d'alimentation se situent dans les salins, à l'étang du Bagnas et ponctuellement sur les rives Nord de l'étang (La conque, près de Soupié, crique de l'Angle)
(GRIVE et CEN LR)

Menaces

- Les fluctuations périodiques qui caractérisent la population française témoignent de sa fragilité. Le facteur-clé régulateur de la population est la perte des individus en hiver à cause des vagues de froid. Ainsi, vu la proportion d'hivernants en France, la population est grandement dépendante des aléas climatiques.
- L'Aigrette garzette dépend également de l'entretien des milieux artificiels dans lesquels elle se nourrit : marais de chasse, rizières. Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient affecter la survie des aigrettes.
- L'Aigrette garzette se reproduit en colonies très peu nombreuses (2 dans l'Hérault seulement, par exemple). La perte d'une colonie peut être dramatique pour les populations.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des populations de l'Aigrette garzette en France dépend de la disponibilité des habitats de reproduction. Ces habitats (îlots boisés tranquilles) doivent être protégés. Le maintien des zones humides qui forment le domaine vital de chaque colonie est essentiel. Enfin pour les sujets migrateurs, leur survie reste subordonné à l'existence, le long des voies de migration, d'un réseau de zones humides joignant les lieux de reproduction aux zones d'hivernage.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les hérons migrateurs coloniaux : Crabier chevelu, Bihoreau gris,...

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta

Code Natura 2000 : A 132

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés



Description de l'espèce

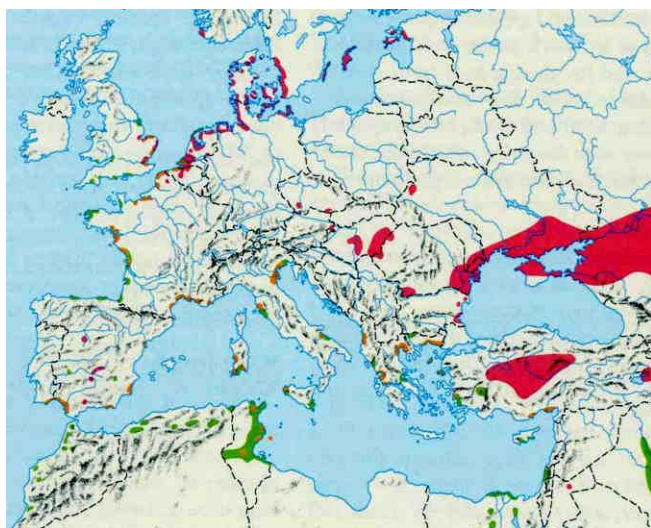
Grand limicole noir et blanc inconfondable. Tête noire avec les joues blanches. Long bec noir retroussé. Dos, poitrine et ventre blanc avec deux grandes lignes noires sur les épaules. Ailes blanches à pointe noire et une grosse barre alaire noire. Pattes grises bleues.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Les Avocettes se rencontrent dans des milieux salés ou saumâtres. Elles nichent en colonie sur des îlots ou des plages sableuses, ou bien sur des zones surélevées et peu végétalisées au milieu de prés salés ou de sansouïres inondées. Les plans d'eau permettant l'alimentation doivent être de faible profondeur (environ 15 cm) et sont caractérisés par la présence de sédiments fins et meubles riche en matière organique.

Répartition en France et en Europe



Régime alimentaire

Les proies principales de l'Avocette sont les larves d'insectes (chironomes notamment), des vers polychètes et des crustacés. L'Avocette utilise la technique du « sabrage » de la vase pour faire remonter ses proies à la surface puis elle les capture d'un rapide coup de bec.

L'Avocette élégante niche en Europe de la Suède au Bassin méditerranéen et vers l'Est jusqu'en Russie méridionale. En France, elle niche et hiverne sur pratiquement tous les départements littoraux. On la trouve occasionnellement à l'intérieur des terres.

Reproduction et activités

Les Avocettes arrivent sur les lieux de reproduction début mars jusqu'à début mai. Elles semblent fidèles aux sites de reproduction. Le nid est une simple dépression creusée dans le sable et garnie de quelques matériaux divers (brindilles, coquillage) ramassés aux alentours. La ponte de 4 œufs intervient dès fin mars, et surtout en avril. Elle peut s'étaler jusqu'en juillet exceptionnellement. L'incubation est assurée par le mâle et la femelle durant 23 à 25 jours. Les poussins sont nidifuges et quittent très rapidement le nid pour gagner les zones d'alimentation où ils resteront jusqu'à leur indépendance, soit 6 semaines. Le succès de reproduction est très variable.

Migrations

La migration des populations françaises d'Avocette est mal connue. La plupart des oiseaux semblent rester en France pour hiverner et sont rejoints par des oiseaux venant d'Europe du Nord. Une partie de la population française semble aussi hiverner en Espagne ou en Afrique du Nord.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population nicheuse européenne est évaluée entre 30 000 et 53 000 couples. Les Pays bas abritent la plus importante population nicheuse avec 9000 couples. Les autres pays importants pour la reproduction de l'espèce sont la France, le Danemark, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie.

La population française a été estimée à 2500 couples en 1998. Le Languedoc-Roussillon en abrite une grosse partie, regroupée essentiellement dans l'Hérault (300 à 400 couples).

En France et en hiver l'espèce se regroupe majoritairement sur 10 sites dont les étangs montpelliérains sont parmi les plus importants (700 à 1500 ind.)

Globalement, la population nicheuse d'Avocette en France et en Europe augmente depuis les années 70.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Dans les années 90, les salins de Villeroy et du Castellas et la crique de l'Angle offraient de sites de nidification très importants pour l'espèce (un maximum de 151 couples nicheurs en 1995). Sur la période de 2005 à 2009, entre 9 et 39 couples se sont reproduits sur le site de l'étang de Thau. Pour cette même période, moins de 20 individus ont été observés en hivernage (hivernage très léger). Certaines années il y a reproduction sur le Bagnas.

Mais avec l'absence de gestion des niveaux d'eau, la compétition pour l'espace avec les Goélands et un dérangement humain accru, la population reproductrice s'est effondrée. Aujourd'hui, seuls les salins du Castellas accueillent encore régulièrement l'espèce.

L'habitat de l'Avocette est globalement bien conservé et des îlots sont disponibles pour la nidification. Par contre la gestion hydraulique de l'eau ne permet pas un succès de reproduction régulier. En effet, les variations importantes des niveaux noient les pontes ou au contraire assèchent les zones d'alimentation.
(GRIVE et CEN LR)

Menaces

La conservation de l'Avocette en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs)
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées
- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Pointe du Salaison, Grand Bastit, Cayrelles), soit par des événements pluvieux importants.
- Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de l'Avocette passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification
- la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les personnes
- la régulation des colonies de Goélands leucophées
- le maintien de l'intégrité des milieux lagunaires face à l'urbanisation littorale croissante

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à toutes les espèces de laro-limicoles des milieux lagunaires

Le Blongios nain

Ixobrychus minutus

Code Natura 2000 : A 022

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Danger

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés



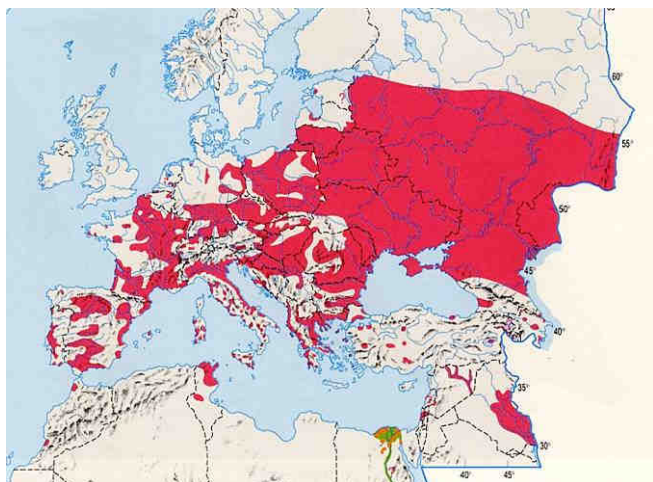
Description de l'espèce

Un des plus petits hérons du Monde (moins de 30 cm).

Mâle : calotte et dos noir, grande plage beige orangé sur les ailes, ventre et poitrine beige striés de brun orangé. Jous gris bleu, bec jaune à pointe noire

Femelle : même motif que le mâle mais en beaucoup plus terne

Répartition en France et en Europe



Le Blongios nain est présent dans toute l'Europe continentale au sud du 59° parallèle.

En France, l'essentiel de la distribution se répartit du nord à l'est du pays en passant par la vallée du Rhône, toute la côte méditerranéenne puis vers l'ouest dans la vallée de la Garonne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Blongios nain se rencontre dans les zones d'eau douce de basses altitudes. Les milieux utilisés pour la reproduction sont des marais permanents, les bordures de rivières ou de lacs, des gravières et parfois de simples « trous d'eau » pourvu que tous ces habitats soient pourvus d'une végétation dense : roselières avec des buissons éparses (saules, tamaris, ronciers)

Régime alimentaire

Le Blongios nain utilise généralement pour se nourrir des ouvertures dans les roselières, des bordures de canaux. Le régime alimentaire est essentiellement basé sur des insectes aquatiques, des batraciens et des petits poissons.

Reproduction et activités

La brièveté de la présence du Blongios nain en France renforce son caractère discret et sa présence est très difficile à détecter.

Le Blongios est un nicheur solitaire. Le nid est caché dans la végétation accroché à des roseaux ou dans des buissons. 2 à 7 œufs sont pondus en général fin mai à début juin. L'incubation dure 16 à 20 jours. L'élevage dure environ 4 semaines jusqu'à l'envol des jeunes.

Migrations

Le Blongios nain arrive en France aux alentours du mois de mai et repart dès le mois d'août-septembre. Les zones d'hivernage semblent situées en Afrique de l'Est où il arrive en suivant une voie de migration orientale (Italie, rive orientale de la Méditerranée, Péninsule Arabique). La migration retour semble plus occidentale, mais globalement la migration de ce petit héron trans-saharien est très mal connue.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population française de Blongios nain semble en important déclin puisque l'effectif français était estimé en 1968 à 2000 couples, en 1983 à 453 couples et en 1997 à 242 couples. Ainsi certaines régions de France (littoral atlantique, Picardie, Flandre) ont perdu 80 % de leurs effectifs.

Cependant l'espèce est extrêmement discrète et de nombreux oiseaux doivent passer inaperçus, notamment dans les grands marais, mais aussi dans les « trous d'eau » où on ne pense pas à les chercher.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Sur l'étang de Thau, le Blongios nain est rare et localisé. 2 à 3 couples se reproduisent dans les quelques petites roselières qui se maintiennent dans un bon état de conservation à savoir celle du lagunage des Onglous et une autre à proximité des salins du Castellans. La plus importante roselière, celle des prés de baugés, n'accueille curieusement aucun couple.

(GRIVE et CEN LR)

Menaces

Le déclin de la population amorcé dans les années 70 peut être attribué à plusieurs facteurs :

- destruction ou dégradation des habitats humides (pollution, drainage, construction,...)
- forte mortalité lors des migrations et l'hivernage due aux sécheresses successives en Afrique ayant entraîné la disparition de nombreuses zones humides
- actions de chasse (dérangement et tirs) ont une influence sur l'état des populations puisque le Blongios nain peut élever encore ses jeunes jusqu'en août et septembre.

Mesures de gestion conservatoire

La protection de l'espèce et de ses principaux habitats s'impose. Cependant cette action ne suffit pas pour empêcher son déclin dû essentiellement aux conditions d'hivernage difficiles.

Dans le sud de la France, le maintien d'un bon état de conservation des roselières est essentiel. Il faut également éviter le curage des canaux en pleine saison de reproduction où l'espèce se nourrit très souvent. Les haies bordant les marais ou les buissons isolés dans les roselières doivent être conservés.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'ensemble des espèces paludicoles

L'Echasse blanche

Himantopus himantopus

Code Natura 2000 : A 131

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

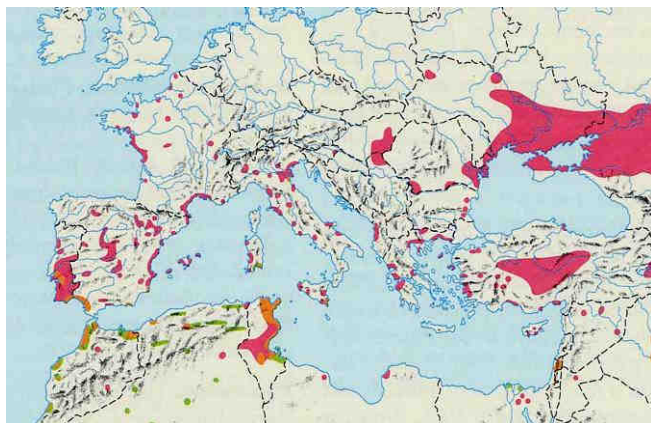
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés



Description de l'espèce

Grand limicole inconfondable. Tête, poitrine et ventre blancs. Dos et ailes noirs. Long bec noir, pattes extrêmement longues rouges. Parfois une calotte noire sur la nuque et le dessus de la tête. Les femelles diffèrent du mâle par le dos noir bronzé (paraissant brunâtre).

Répartition en Espagne et en Europe



L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite. En Europe, l'espèce niche essentiellement autour de la méditerranée et de la mer Noire.

En Espagne, l'espèce se trouve dans les marais côtiers de la Méditerranée et de l'Atlantique. Quelques colonies beaucoup plus faibles s'installent dans les grands marais à l'intérieur des terres (Dombes, Brenne).

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

L'Echasse blanche niche préférentiellement dans les marais saumâtres, mais aussi dans les marais d'eau douce. Les bassins de décantations sont également exploités. Quelques paramètres essentiels motivent l'installation : niveau d'eau bas (moins de 20 cm) et s'asséchant progressivement, présence d'îlots et une végétation basse clairsemée (Joncs, Scirpes, salicornes).

Régime alimentaire

Comme tous les limicoles, l'Echasse blanche se nourrit dans les vasières de petits invertébrés, spécialement d'insectes aquatiques, de mollusques et de vers

Reproduction et activités

Les sites de reproduction sont occupés dès la fin mars et surtout à la mi-avril. Grégaire, l'Echasse blanche niche en colonies plus ou moins importantes et fragmentées. Les nids sont construits au bord de l'eau, voire sur l'eau, avec des brindilles. Ils s'élevaient à quelques centimètres au dessus de l'eau. La ponte qui compte 4 œufs intervient vers la fin avril et peut s'étaler jusqu'en juillet en fonction de la variation des niveaux d'eau (assèchement ou inondation des zones de reproduction choisies au printemps) ou du succès des premières pontes (échec par piétinement, noyade,...). L'incubation dure de 22 à 25 jours. L'élevage jusqu'au premier vol dure 28 à 32 jours. Dès fin juin, les familles se regroupent avec des oiseaux non nicheurs sur des sites calmes offrant des ressources alimentaires importantes.

Migrations

L'Echasse blanche arrive en Espagne à la mi-mars. Après la reproduction, les départs commencent en août jusqu'à octobre et les oiseaux descendent l'Espagne, puis l'Afrique du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés en zone sahélienne (Tchad à la Mauritanie)

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne est estimée entre 21 000 et 35 000 couples. En France, la population compte environ 1900 couples. Chez l'Echasse peu de tendances d'évolution des effectifs peuvent être données puisque les effectifs varient énormément entre les années. Ces variations sont dues aux conditions climatiques (précipitations) très changeantes sur les lieux de nidifications plus au Sud et notamment en Espagne. Dans le cas de forte sécheresse en Espagne, le Languedoc-Roussillon peut accueillir près de 700 couples d'Echasse blanche.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'étang de Thau abrite un effectif nicheur assez important mais très variable selon les niveaux d'eau dans les marais (entre 48 et 94 couples sur la période 2005-2009 et jusqu'à 174 couples en 1993).

L'Echasse blanche niche essentiellement sur la crique de l'Angle, les salins de Villeroy et du Castellas, ainsi que dans les sansouires situées entre les deux salins. Au nord de l'étang, seul les prés de Soupié, les prés de Baugé et la Conque accueillent quelques couples. Les sites de reproduction les plus importants sont les salins du Castellas.

L'état de conservation des habitats de l'Echasse est considéré comme globalement bon.

(GRIVE et CEN LR)

Menaces

La conservation de l'Echasse blanche en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion hydraulique (Le Grand Bastit/Cayrelles), soit par des événements pluvieux importants.
- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs)
- La destruction des marais par développement de l'urbanisation sur le littoral (camping, port,...)
- La dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, eutrophisation, salinisation trop importante.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de l'Echasse blanche passe par :

- La mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification afin d'éviter les sécheresses trop brutales ou au contraire les inondations.
- Une amélioration de la qualité des eaux dans les marais.
- Le clôturage des zones de nidification afin d'éviter le piétinement des colonies par les taureaux ou les chevaux.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures seront favorables à l'ensemble de l'avifaune nicheuse des sansouires : Avocette élégante, Chevalier gambette, Gravelot à collier interrompu.

Flamant rose

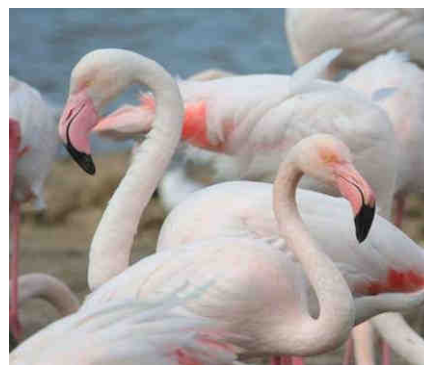
Phoenicopterus ruber roseus

Code Natura 2000 : A 035

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

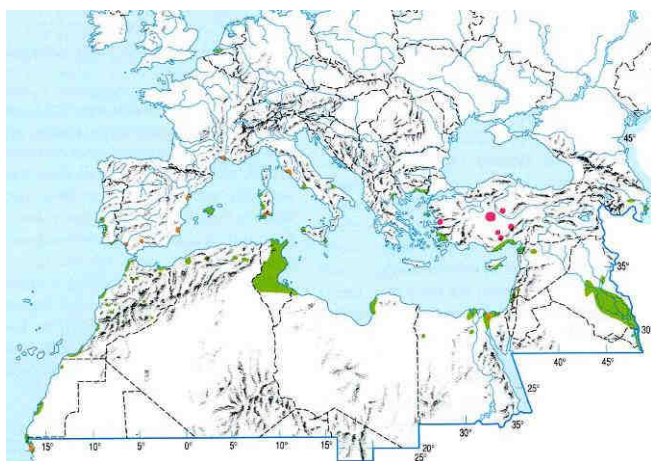
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Phoenicoptériformes
- Famille : Phoenicopteridés



Description de l'espèce

Ne peut être confondu. Grand échassier des eaux salées et saumâtres, blanc à nuance rose. Bec rose à bout noir très incurvé. Grandes pattes rose clair. En vol, ailes rouge et noir. Forme de grandes troupes bruyantes.

Répartition en France et en Europe



Le Flamant rose est largement distribué du sud de l'Europe au sud Ouest de l'Asie, ainsi qu'en Afrique et en Amérique centrale. En Méditerranée, il niche en grand nombre en Camargue, en Andalousie et en Turquie et parfois dans le sud de la Tunisie. Quelques petites colonies existent en Italie, en Sardaigne et en Catalogne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Les Flamants roses se rencontrent sur l'ensemble des lagunes, des salins et des marais adjacents, parfois également dans les rizières et les bassins de décantation.

Régime alimentaire

Le Flamant rose se nourrit par filtrage de l'eau. Son bec à lamelles retient les petits invertébrés des eaux salées (*Artemia*) mais aussi des végétaux aquatiques.

Reproduction et activités

Depuis les années 50, le seul lieu de ponte en France se situe en Camargue (étang du Fangassier) où un îlot artificiel fût érigé en 1970. Quelques cas de pontes existent sur les étangs montpelliérains (étang de Vic notamment). Les pontes débutent fin mars et s'échelonnent jusqu'à début mai. Un seul œuf est pondu. L'incubation dure 28 à 30 jours. Les partenaires se relaient tous les 2 à 4 jours. Quand l'un couve l'autre s'alimente en Camargue ou les étangs montpelliérains. L'élevage des jeunes (en crèche) dure 75 jours environ. La maturité sexuelle est atteinte à 5 ou 6 ans.

Migrations

Il ressort du baguage qu'un très grand nombre de flamants sont sédentaires en France, alors que d'autres se déplacent dans toute la région méditerranéenne et jusqu'en Afrique de l'Ouest. Les déplacements ne suivent pas forcément un schéma saisonnier mais sont influencés par la présence ou l'absence d'eau dans les zones humides temporaires d'Espagne et du maghreb.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Espèce devenue très rare à la fin des années 60, les effectifs de Flamant rose ont connu une augmentation spectaculaire durant la période 1970-1990 avec un pic de 20 000 couples nicheurs en 1986. Mais l'effectif moyen de la colonie de Camargue est de 13100 couples. Suivant les années, la proportion de Flamant rose nicheur en France représente entre 33% à 100% du nombre global de couples reproducteurs de la Méditerranée.

Le nombre total de flamants roses stationnants en France est de 55 000 individus en été et 30 000 en hiver. L'essentiel des effectifs est centré en Camargue durant la saison de reproduction, alors qu'en hiver la majorité des oiseaux fréquente sur les lagunes languedociennes.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Sur l'étang de Thau, le Flamant rose se rencontre un peu partout, mais les troupes importantes se situent toujours dans la crique de l'Angle, dans les salins de Villeroy et du Castellans et sur le lagon.

Effectifs variables selon la saison : en été (pendant la reproduction qui ne se fait pas sur ce site), environ 400 à 600 flamants et en hiver jusqu'à 2200 individus, soit environ 4% de la population hivernante française.

D'après les résultats des comptages Wetlands International (d'octobre à mars), les stationnements de Flamants roses sur la période considérée (2005 à 2009) sont compris entre 500 et 2200 individus sur l'étang de Thau.

L'état de conservation des habitats du Flamant rose est jugé bon, malgré les nombreux dérangements qui existent sur l'étang et ses pourtours (Kite surf partiqué sur les tocs, promeneurs et chiens divaguant sur les salins). (GRIVE et CEN LR)

Menaces

La menace principale qui peut nuire aux populations de Flamant rose est la destruction ou la dégradation des zones humides méditerranéennes et en particulier des secteurs où il niche. L'industrialisation et le développement des activités touristiques, balnéaires et nautiques nuisent considérablement à la quiétude nécessaire aux Flamants roses. La régression des salines ou leur abandon contribue fortement à la raréfaction de son habitat. Enfin, le Flamant rose est régulièrement victime de collisions avec les lignes électriques.

Naturellement, c'est également une espèce très sensible aux hivers rigoureux. L'hiver de 1985 a tué plusieurs milliers de Flamants.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des effectifs de Flamants roses passe essentiellement par :

- la conservation d'un réseau de zones humides méditerranéennes de qualité (quiétude et pollution maîtrisées) ainsi que des salines industrielles.

- L'entretien d'un îlot de nidification. En 2007, l'îlot de l'étang du Fangassier n'a vu aucun flamant nicher suite à l'assèchement de l'étang engendré par l'arrêt du travail dans les salins de Giraud (conflit social).

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable aux laridés et aux migrateurs fréquentant les lagunes.

Gravelot à collier interrompu

Charadrius alexandrinus

Code Natura 2000 : A 138

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Rare

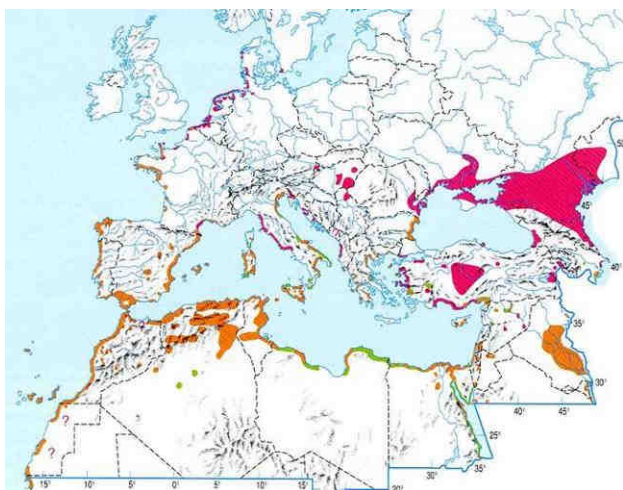
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Charadriidés



Description de l'espèce

Petit limicole au bec court, l'adulte se reconnaît à son front, ses sourcils et son collier blancs; à son bandeau noir très étroit entre le bec et l'œil et la calotte rousse chez le mâle. Le dessus du corps est brun clair unis. Le dessous est blanc avec une tache noire de chaque côté de la poitrine qui s'estompe en automne. Il est très difficile à repérer lorsqu'il est immobile et tapi sur le sol.

Répartition en France et en Europe



Espèce cosmopolite, dispersée en Europe de la Scandinavie à la Méditerranée et jusqu'en Mer Noire. Les bastions de l'espèce se situent en Espagne, en Russie, en Ukraine et en Turquie. L'espèce est également bien présente en France, en Italie et au Portugal.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Gravelot à collier interrompu niche dans tous les milieux salés et nus de la côte : plage, dunes basses fixées ou mobiles, salins, sansouires et prés salés. Il s'est adapté à l'homme en nichant également sur des parkings en terre, des digues ou des zones de remblais industriels

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Gravelot à collier interrompu est composé de petits invertébrés capturés sur les sols nus et humides (vasières, plages, salins).

Reproduction et activités

Les nicheurs arrivent sur les sites de reproduction à la mi-mars. Les premières pontes interviennent dès début avril voire avant. Le mâle creuse plusieurs petites cuvettes sur son territoire et celle qui sera choisie par la femelle sera garnie de petits coquillages et de petits cailloux. Le nid est toujours établi près d'un petit accident du relief : pierre, bois flotté, plante,... La ponte est de 3 œufs. L'incubation, assurée par les deux partenaires, dure 26 jours. Quelques jours après l'éclosion, la femelle abandonne les jeunes à la garde du mâle et peut re-nicher avec un autre partenaire. Les jeunes sont totalement nidifuges et s'envolent après 4 semaines.

Migrations

A partir de fin juin, on voit apparaître les premières bandes de ces gravelots qui rassemblent les jeunes et les adultes. Ces bandes sont rejointes par des Gravelots migrateurs sur des secteurs tranquilles de vasières pour effectuer leur mue. A la fin octobre, l'ensemble des Gravelots à collier interrompu a quitté la France pour hiverner au Maghreb et en Afrique de l'Ouest.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs les plus forts sont notés en Espagne, en Ukraine, en Russie et en Turquie où chaque pays abrite plus de 4000 couples. Les effectifs dépassent 1000 couples en France en Italie et au Portugal. Dans tous ces pays les populations sont stables voire en légère augmentation. Les effectifs de cette espèce ont par contre beaucoup décliné dans les pays du nord de l'Europe étant même au bord de l'extinction en Suède et au Danemark.

En France, l'espèce est considérée comme stable voire en légère augmentation. Les effectifs languedociens ont par exemple progressé de 40 couples dans l'Aude en 1982 à 300 en 1995. Mais cette augmentation est en grande partie due à une meilleure prospection.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le Gravelot à collier interrompu niche dans les salins du Castellans et de Villeroy, souvent en compagnie d'autres larolimicoles. La population n'a pas fait l'objet de recensements spécifiques depuis longtemps, mais il est fort probable que ce soit la population la plus importante de l'Hérault (au moins 40 couples). Les sites de nidification sont dans un état de conservation satisfaisant malgré la non gestion des niveaux d'eau.
(GRIVE et CEN LR)

Menaces

Bien que s'adaptant aux modifications de son habitat, le Gravelot à collier interrompu est confronté à des menaces croissantes :

- le développement de la végétation dans les milieux dunaires ou les sansouires par manque d'inondation hivernale
- la destruction des sites de reproduction par le développement d'infrastructures à vocation agricole, industrielle et surtout touristique
- les dérangements provoqués par la fréquentation humaine croissante du littoral (estivants, loisirs de plein air, chiens divagants).

Le taux d'échec de la reproduction chez cette espèce est inquiétant et atteint 43% dans l'Hérault. Les causes d'échecs sont principalement la prédation (en moyenne 60% des pontes et en général par de chiens ou des chats) et les destructions directement liées à l'activité humaine (en moyenne 20%). Les accidents climatiques et tout autre cause naturelle n'interviennent que pour moins de 10% des cas.

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des charadriiformes coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :

- Préservation des sites de nidification
- Interdiction absolue de pénétrer sur les sites en période de nidification
- Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction
- Limitation des populations de Goélands leucophées.
-

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour la Sterne naine, la Sterne pierregarin et l'Avocette élégante.

La Lusciniole à moustaches *Acrocephalus melanopogon*

Code Natura 2000 : A 293

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

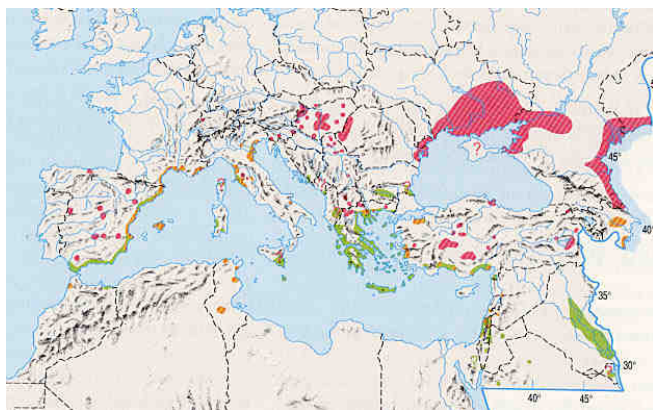
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Sylvidés



Description de l'espèce

Petit passereau vivant dans les roseaux. Couleur générale brun chaud. Tête fortement marquée par un sourcil blanc, calotte et joues brun foncé, gorge blanche. Le chant ressemble à celui d'une rousserolle avec parfois des notes flûtées.

Répartition en France et en Europe



La Lusciniole est répartie sporadiquement le long du bassin méditerranéen de l'Espagne à la Turquie.

En France elle n'est présente que dans les roseières des grands étangs du littoral méditerranéen de la Camargue aux Pyrénées orientales. Quelques couples également se reproduisent en Provence.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Lusciniole à moustaches fréquente les bordures et les zones clairsemées des roseières (phragmitaies, scirpaies, typhaies). La présence d'arbustes en lisière des roseières lui est favorable et elle s'en sert régulièrement comme poste de chant.

Régime alimentaire

La Lusciniole se nourrit de toutes sortes d'invertébrés vivant à la surface de l'eau ou à la base des plantes aquatiques.

Reproduction et activités

La Lusciniole commence à chanter en hiver (de novembre à mars). C'est à cette époque qu'elle est la plus facile à repérer puisque les rousserolles qui ont un chant proche sont absentes. Les premiers nids sont construits fin mars et les pontes (4 à 5 œufs) interviennent début avril. L'incubation dure 14 jours et l'élevage des jeunes 12 jours. Une seconde ponte est régulière, une troisième probable. La densité de l'espèce est faible : en moyenne 1 couple pour 2 ou 3 hectares.

Migrations

La Lusciniole est présente toute l'année en France, mais les oiseaux doivent probablement se déplacer en partie vers l'Espagne en hiver.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Il est difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs en Europe, puisque les plus grosses populations sont très mal connues.

En France, l'effectif est estimé à 1000 couples et semble stable sur les stations où les habitats sont préservés. Un recul des effectifs a probablement eu lieu dans les années 1950-1970, période au cours de laquelle plus de 20 000 hectares de marais avaient été asséchés dans le département du Gard.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Lusciniole à moustaches niche uniquement dans la roselière des prés de Baugés. Une population très importante est en place (environ 20 couples), probablement alimentée par celle de l'étang du Bagnas.

L'état de conservation des habitats de l'espèce est jugé bon pour cette espèce qui se contente souvent de roselières peu denses.

(GRIVE et CEN LR)

Menaces

La menace principale pesant sur cette espèce est sans aucun doute la démoustication systématique de tous les marais, réduisant considérablement le nombre de proies.

La réduction drastique des roselières, en partie à cause de la salinisation des marais, est dramatique pour la population française.

Mesures de gestion conservatoire

- Eviter le curage et le brûlis des canaux envahis de roseaux où l'espèce aime s'établir
- Maintenir les roselières en eau pendant la période de reproduction (mars à juillet)
- Rétablir les fonctionnements hydrauliques favorables à l'installation de roselières.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée est favorable à l'ensemble des espèces paludicoles : Butor étoilé, Blongios nain, Busard des roseaux, Marouette ponctuée, Talève sultane,...

Le Milan noir

Milvus migrans

Code Natura 2000 : A 073

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

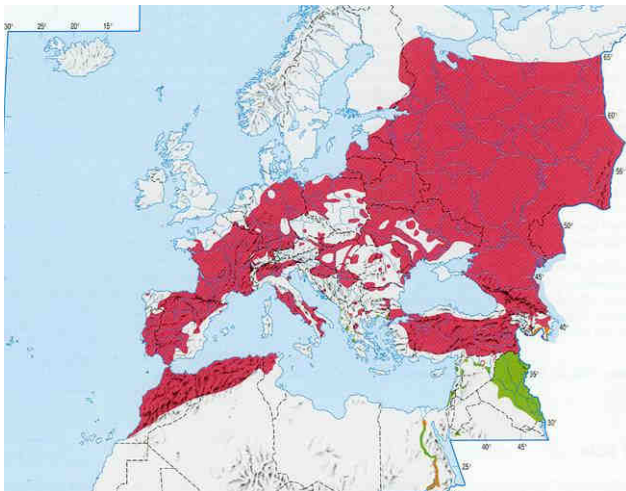
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Accipitriformes
- Famille : Accipitridés



Description de l'espèce

Rapace diurne de taille moyenne (envergure : 1,35-1,55m), il se distingue par sa couleur générale sombre. Vu de dessous il est gris brun avec l'extrémité des rémiges noires et une plage pâle au niveau de la main. Sa queue est échancrée, elle apparaît plus fourchue en vol rectiligne et triangulaire lorsqu'elle est étalée. Les deux sexes sont indifférenciables, les juvéniles ont le corps plus pâle.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

Le Milan noir est présent dans toute l'Europe à l'exception des îles britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles méditerranéennes

En France, l'espèce est absente dans le Nord-Ouest et en Corse. Au cours de la dernière moitié de ce siècle la tendance a été à la recolonisation en direction de la façade atlantique et un accroissement de la population.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Les habitats préférés du Milan noir sont les abords des zones humides en particulier les lagunes, les étangs et les vallées fluviales. Il affectionne aussi les zones de prairies humides, certaines plaines agricoles et les abords des décharges. Pour nicher, il a besoin d'arbres qu'il trouve facilement en ripisylve et dans les zones plus sèches : il peut par exemple nicher dans les pentes boisées de chênes.

Régime alimentaire

Le Milan noir est essentiellement charognard et détritivore mais il capture aussi des proies de faible taille (rongeurs, invertébrés...). Les poissons morts, les animaux tués sur la route, les déchets constituent une part importante de son alimentation en fonction de leur disponibilité.

Reproduction et activités

Les couples nichent isolément ou en petites colonies lâches. Il construit son nid le plus souvent dans un arbre, sur une pente boisée, avec des branchettes, la coupe est garnie de détritus divers (papiers, plastique, etc...). Il pond de 1 à 4 œufs en mars/avril, l'incubation dure entre 26 et 38 jours et l'élevage des jeunes à l'aire de 42 à 50 jours. Les jeunes sont encore dépendants entre 15 jours et un mois après leur envol.

La prospection alimentaire peut regrouper un nombre assez variable d'individus au-dessus des cours d'eau et aux abords des décharges par exemple. Ils prospectent d'un vol lent mais agile voire acrobatique.

Migrations

La grande majorité des milans noirs nichant en Europe est migratrice. Ils hivernent du sud du Sahara jusqu'en Afrique du Sud et sont de retour dès le début mars. Les départs vers les quartiers d'hiver sont étalés de la fin juillet jusqu'en octobre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce a subi un large déclin au cours du 20ème siècle du fait de la persécution et des empoisonnements. Aujourd'hui, la tendance serait à la stabilité ou à la recolonisation dans les pays d'Europe de l'Ouest, à l'exception du Portugal, et en déclin dans la majorité des pays de l'est. La population totale est estimée entre 75 000 et 100 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Russie (50 000 à 70 000 couples) et en Espagne (9 000 couples). Au niveau français, l'espèce est « à surveiller ». Ses effectifs et sa distribution sont en augmentation de 20 à 50% depuis les années 1970 et la population française constitue un des bastions de l'espèce en Europe avec 5 800 à 8 000 couples. La population hivernale est marginale (ROCAMORA et al., 1999 ;TUCKER et al., 1994).

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le Milan noir niche sur la frange nord de l'étang de Thau dans les ripisylves et les boisements de Frênes des Prés de Baugés et du Soupié. Au total 2 à 3 couples se reproduisent. L'état de conservation des habitats de nidification est jugé bon.

(GRIVE et CEN LR)

Menaces

Peu de menaces pèsent sur cette espèce, excepté la dégradation des ripisylves (coupes, remontée de sel) et le développement de la culture maraîchère intensive dans la plaine agricole.

Mesures de gestion conservatoire

Sur le site, la gestion conservatoire du Milan noir passe par :

- La préservation des grands arbres en ripisylves, nécessaire à l'installation des nids.
- Une agriculture raisonnée dans la plaine agricole avec la création de bordures enherbées, le maintien de secteurs en friches ou en prairies, le maintien des haies, gage de biodiversité et donc de nourriture pour cette espèce de rapace.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Milan noir sera favorable entre autre aux autres rapaces nichant dans le secteur comme le Circaète Jean le Blanc. Elle sera favorable également au Rollier d'Europe et au Bihoreau gris.

La Mouette mélanocéphale

Larus melanocephalus

Code Natura 2000 : A 176

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Laridés



Description de l'espèce

Mouette de taille moyenne, plumage généralement gris pâle sur le dos et le dessus des ailes. Le dessous de corps est totalement blanc. Les ailes sont larges et blanches. Le bec est épais et de couleur rouge vif. En plumage nuptial, la Mouette mélanocéphale a la tête complètement noire, en hiver elle est blanche avec une tache noire diffuse derrière l'œil.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Mouette mélanocéphale utilise généralement les lagunes, les îles et les marais pour se reproduire. Elle se nourrit fréquemment en mer et dans les plaines agricoles.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa*. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX

Régime alimentaire

Elle se nourrit d'insectes, de crustacés et de poissons. En hiver elle est essentiellement piscivore du fait de son hivernage en mer.

Reproduction et activités

En France, la Mouette mélanocéphale niche en colonie avec la Mouette rieuse, généralement sur des îles présentant une végétation palustre ou herbacée. La ponte (3 œufs) s'étend de mai à juin. Les deux parents participent à l'incubation pendant 24 jours. Les jeunes commencent à voler au bout de 35 à 40 jours.

La Mouette mélanocéphale recherche ses proies au-dessus des terres cultivées et des zones humides.

Migrations

La Mouette mélanocéphale arrive sur les sites de reproduction dès le mois d'avril. Sitôt la reproduction terminée, les colonies sont désertées. Les oiseaux rejoignent directement les lieux d'hivernage, en mer Méditerranée et dans l'Atlantique depuis le Maroc jusqu'au Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

La Mouette mélanocéphale se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes, des fleuves et des étangs.

En France, la Mouette mélanocéphale est présente le long des côtes méditerranéenne et atlantique, et également à l'intérieur sur les étangs (Brenne, ...) et le long de la Loire.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur européen de la Mouette mélanocéphale ainsi que sa distribution sont en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, il est estimé entre 180 000 et 360 000 couples. Cette espèce originaire de la Mer Noire étend depuis quelques décennies son aire de nidification vers l'Ouest du continent européen. (ROCAMORA et al., 1999 ;TUCKER et al., 1994)

En France, La population hivernante est en augmentation de plus de 50% depuis les années 1970, elle compte 4000 à 5000 individus. La population nicheuse française compte plus de 2 000 couples et semble évoluer rapidement. La région Centre abrite environ 200 couples, principalement le long de la Loire et sur les étangs de la Brenne. (<http://www.diren.centre.ecologie.gouv.fr>)

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Mouette mélanocéphale niche sur des îlots du salin du Castellas. Les colonies sont généralement assez petites comptant 20 à 50 couples. En 1991, entre 2 et 20 couples étaient présents sur le site, mais une seule colonie de 100 couples était présente sur le site en 2007, avec des échecs de reproduction sur les 5 dernières années (2005-2009).

Les îlots de reproduction sont très sensibles aux variations de niveaux d'eau et la colonie échoue régulièrement. L'état de conservation des sites de ponte est jugé mauvais.

C'est en migration et en hiver que le Bassin de Thau accueille une population très importante. En général 600 à 800 Mouettes mélanocéphales hivernent dans les salins et le lagon. Les dortoirs de l'espèce se situent sur les tables conchylicoles. En hiver, l'état de conservation du bassin est jugé satisfaisant.

A noter que lors de forts épisodes de vent marin, la population hivernante de la Mouette mélanocéphale peut grimper jusqu'à 4500 individus sur le Bassin de Thau.

(GRIVE et CEN LR)

Menaces

- Les aménagements progressifs du littoral ont entraîné la raréfaction des îlots favorables à la nidification.

Mais la menace la plus importante pour la Mouette mélanocéphale comme pour tous les laridés coloniaux est la progression spectaculaire du Goéland leucophaé. Celle-ci entraîne une série de menaces qui sont les suivantes :

- La colonisation des meilleurs sites de reproduction par le Goéland leucophaé, espèce sédentaire qui s'installe très tôt sur les sites de pontes.
- La prédation non négligeable d'œufs et de poussins
- Le report des colonies de Mouettes mélanocéphales sur des sites de qualité médiocre qui ne peuvent garantir une protection des nichées contre les mauvaises conditions météorologiques (noyade).

Mesures de gestion conservatoire

Il est nécessaire de mettre en place pour l'ensemble des laridés coloniaux une politique de réhabilitation des sites de reproduction à l'échelle de la Camargue et du littoral languedocien :

- Préservation des îlots de nidification
- Interdiction absolue de pénétrer sur ces îlots en période de nidification
- Gestion des niveaux d'eau afin de garantir le succès de reproduction
- Limitation des populations de Goélands leucophaés.
-

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les charadriiformes coloniaux : Sterne hansel, Sterne naine, Sterne caugek, Sterne pierregarin, Goéland railleur, Mouette rieuse, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Echasse blanche.

Le Pipit rousseline

Anthus campestris

Code Natura 2000 : A 255

Statut et Protection

- Directive Oiseaux: Annexe I
- Protection nationale : protégé selon les articles L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Motacillidés

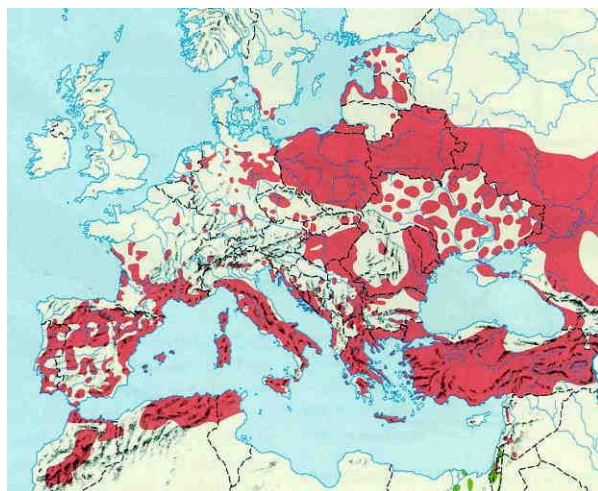


Description de l'espèce

Le Pipit rousseline est un passereau marcheur et coureur typique des milieux ouverts (dunes, pelouses...). Par rapport aux autres pipits qui vivent en France, il se caractérise par sa grande taille et sa longue queue qui le fait ressembler à une grosse Bergeronnette.

Sa coloration globalement beige-grisâtre qui lui sert de camouflage est typique, de même que l'absence quasi constante de stries sur la poitrine. La tête est prolongée par un grand bec long et rose-orangé et surmontée d'un large sourcil blanchâtre contrastant avec le reste de la tête chamois.

Répartition en France et en Europe



Ce pipit paléarctique se reproduit dans le nord-ouest de l'Afrique et dans la moitié occidentale de l'Eurasie tempérée.

En France, l'espèce est essentiellement méridionale. La Corse, la Provence, le Languedoc-Roussillon, Les grands Causses ainsi que la frange atlantique des Pyrénées à la Charente-Maritime recèlent l'essentiel des nicheurs de notre pays. En Languedoc-Roussillon, l'ensemble de la région est susceptible d'accueillir le Pipit rousseline à condition qu'il y ait des milieux ouverts et secs.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Cet oiseau insectivore niche dans les milieux divers pourvu qu'ils soient ouverts, secs, ensoleillés, et que le terrain soit en partie nu. Il fréquente aussi bien les dunes littorales, les sansouires, les pelouses pâturées, les landes à thym, les garrigues dégradées.

Régime alimentaire

Aucune étude précise n'a été réalisée en France. Il est probable que le Pipit rousseline se nourrisse de l'ensemble des cortèges d'insectes vivant dans les secteurs méditerranéens : des libellules (Zygoptères), des sauterelles (Orthoptères), des mantes (Dictyoptères), des adultes et des larves de papillons (Lépidoptères), mais aussi des Hémiptères, des Hyménoptères...

Reproduction et activités

La plupart des nicheurs s'installent en avril en Camargue et vers la fin mai en Charente-Maritime sur les milieux dunaires. Chaque couple occupe un territoire assez étendu de 4 à 12 ha. Le nid est construit principalement par la femelle. Il est en général caché dans une dépression du sol ou à l'abri d'une broussaille. La ponte, de 4 à 6 œufs, est déposée à la fin mai et en juin. L'incubation dure de 12 à 14 jours, les jeunes nourris par les deux parents quittent le nid au bout de 2 semaines mais ne deviennent indépendants qu'au bout de 4 ou 5 semaines. Les secondes nichées sont rares.

Migrations

L'espèce est strictement insectivore et donc migratrice. Elle arrive en France aux environs de la fin mars (pour les premiers), mais surtout en avril. Les départs ont lieu assez vite une fois la période de reproduction achevée. Des regroupements sont observés sur des zones traditionnelles en août et des mouvements migratoires sont perceptibles dès la fin de ce mois. La migration d'automne culmine vers le 15 septembre et diminue petit à petit jusqu'au 15 octobre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ».

En France, l'espèce, faute de connaissance précise sur les tendances évolutives des populations locales est classé « A surveiller ».

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est dans la catégorie LR 16. C'est-à-dire qu'elle n'est pas vraiment menacée, mais que la population régionale représente plus de 25 % de l'effectif français d'où la forte responsabilité de notre région en terme de conservation de l'espèce.

L'effectif européen, hors Turquie, a été estimé entre 530 000 et 860 000 couples nicheurs dont la population espagnole devrait représenter à elle seule les 4/5 .

L'effectif français pourrait être compris entre 20 000 et 30 000 couples.

(GRIVE et CEN LR)

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'espèce niche dans les milieux xériques du pourtour de l'étang de Thau : prés salés du Soupié et milieux dunaires du lido. Au total c'est environ 5 à 10 couples qui se reproduisent. L'état de conservation des habitats de l'espèce est jugé bon excepté les milieux dunaires qui sont jugés en mauvais état du fait de leur dégradation (fréquentation de quads, de touristes, passage de la nouvelle route).

Menaces

Les menaces principales pour cette espèce sont principalement la fréquentation très importante du milieu dunaire dès le mois de juin et tout le long de la période estivale occasionnant des dérangements importants.

La disparition des milieux dunaires à végétation rase (boisement et plantation de pins) est également un problème.

L'espèce n'est pas menacée dans les prés salés, sauf éventuellement par des changements d'occupation du sol (conversion prés salés en cultures).

Mesures de gestion conservatoire

Les mesures conservatoires à adopter sont les suivantes :

- Limitation de la pénétration humaine dans les milieux dunaires
- Maintien des zones ouvertes en milieu dunaire par action mécanique (débroussaillage et fauche, puis export des matériaux)

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises est favorable à l'avifaune des prés salés et des milieux dunaires : Alouettes, Oedicnème,...)

Le Rollier d'Europe

Coracias garrulus

Code Natura 2000 : A 231

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

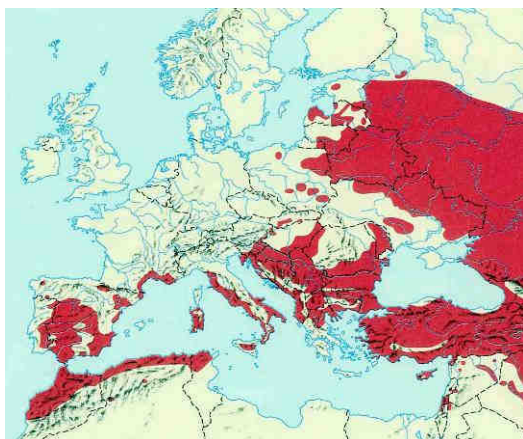
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Coraciiformes
- Famille : Coraciidés



Description de l'espèce

L'espèce est très facile à identifier. Il s'agit d'un oiseau de la taille d'un Choucas des tours *Corvus monedula* ou d'un pigeon ramier *Columba palumbus* avec la tête et le dessous du corps entièrement bleu turquoise. Le dos et le manteau sont roux cannelle. La façon de voler évoque souvent un corvidé en plus léger, en particulier le Choucas des tours, mais la coloration des ailes permet tout de suite de l'identifier : le dessus et le dessous sont colorés d'une nette zone centrale bleu turquoise contrastant avec le large bord postérieur noirâtre et les petites couvertures bleu violacées.

Répartition en France et en Europe



Le Rollier d'Europe est une espèce qui se reproduit des pays du Maghreb aux Pays Baltes. Deux populations distinctes concentrent l'essentiel des effectifs européens, estimés entre 16000 et 23000 couples sans tenir compte des populations russes et turques, très mal connues (Hagemeijer et Blair, 1997).

A l'ouest de l'Europe, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes et la population compterait environ 8 000 couples. A l'est, sa répartition est beaucoup plus continentale allant des Balkans à la Mer Baltique, où elle trouve des milieux également chauds et secs typiques du climat continental.

En France, l'espèce est quasiment limitée aux régions Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et Languedoc-Roussillon.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Rollier est une espèce méridionale, vivant dans les milieux semi-ouverts aux étés secs et chauds. Son habitat doit comprendre à la fois des cavités indispensables à sa nidification qu'il recherche dans les ripisylves, les allées de platanes, les carrières de sable, les vieux murs et des zones dégagées pour chasser les insectes comme les friches viticoles, les prairies pâturées ou de fauches, les bordures enherbées des parcelles agricoles, les zones de garrigues dégradées.

Régime alimentaire

C'est une espèce macro-insectivore. Les captures les plus prisées sont les Orthoptères, en particulier le Dectique à front blanc *Decticus albifrons*, mais aussi les Coléoptères. Il se nourrit également régulièrement de petits vertébrés, en particulier de lézards et parfois des serpents.

Reproduction et activités

La reproduction du Rollier d'Europe débute par les parades acrobatiques du mâle, visibles surtout en mai. Le site de nid est une cavité, qu'il trouve souvent dans des arbres creux comme les platanes ou les vieux peupliers. La femelle y pond 4 ou 5 œufs à la fin du mois de mai ou à la début juin et les deux parents assurent l'incubation qui dure environ 18 jours. Les jeunes restent au nid 4 semaines. Leur émancipation a lieu au plus tôt à la fin juillet mais la plupart des reproductions se terminent en août. Le rollier n'assure donc qu'une ponte par an. Pendant la période d'élevage, les parents passent leur journée à chasser à l'affût pour approvisionner leur nichée, posés sur des fils téléphoniques, des piquets en bois ou des branches mortes en lisière de bois.

Migrations

Le Rollier d'Europe est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin avril et du début du mois de mai. L'essentiel des départs vers l'Afrique se déroule au mois de septembre et les derniers oiseaux sont signalés à la mi-octobre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « en Déclin ».

En France, l'espèce est considérée comme « Rare ».

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est dans la catégorie LR 16. C'est-à-dire qu'elle n'est pas vraiment menacée, mais que la population régionale représente plus de 25 % de l'effectif français d'où la forte responsabilité de notre région en terme de conservation de l'espèce.

La population nationale est estimée à 450-500 couples en 1995. Ces chiffres sont très probablement sous-estimés puisque la population héraultaise actuelle se situe entre 200 et 300 couples (données 2005).

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le Rollier d'Europe niche sur la frange Nord de l'étang de Thau dans les deux secteurs de ripisylves préservées à proximité des prés de Baugés et du Soupié. Au total, environ 10 couples se reproduisent dans les trous d'arbres ou dans les vieux murs et les mas en ruines sur le Nord du bassin de Thau. Les prés de Baugés et du Soupié accueillent 1 à 3 couples. L'état de conservation des habitats du Rollier est jugé bon. (GRIVE, CEN LR)

Menaces

Les menaces potentielles pour cette espèce sont en premier la destruction de son habitat de nidification : coupe des grands arbres, destruction des ripisylves.

Ensuite viennent les modifications du paysage agricole. Certaines zones, autrefois très favorables pour la reproduction du Rollier, constituées de prairies de fauches, de haies et de vignes, ont été transformées en zones d'arboriculture ou de maraîchage érodant petit à petit les habitats de l'espèce.

Mesures de gestion conservatoire

L'adoption de pratiques agricoles dite de lutte raisonnée n'aura que des effets bénéfiques pour les populations de cet oiseau macro-insectivore. De plus, l'enherbement des parcelles de vignes ou des bordures de cultures maraîchères constituera des milieux de chasse de substitution.

La pose de nichoirs, pour combler le manque de site de nids disponibles est également un bon moyen de préserver l'espèce, mais cette mesure ne semble pas nécessaire aujourd'hui sur l'étang de Thau.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises pour le Rollier aura des effets sur les autres populations de macro-insectivores que sont les petits rapaces comme la Chouette chevêche ou les oiseaux de plaine comme l'Outarde canepetière et l'Oedicnème criard.

La Sterne naine

Sterna albifrons

Code Natura 2000 : A 195

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

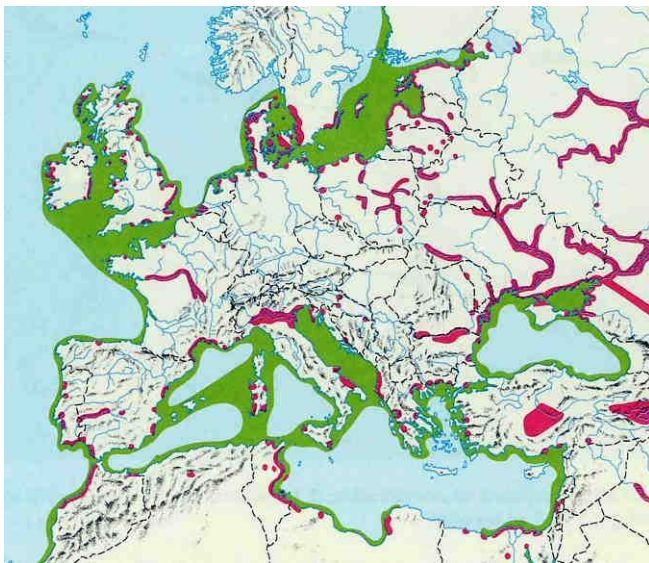
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés



Description de l'espèce

Toute petite sterne avec un vol rapide et saccadé. Bec jaune vif. Calotte noire avec un front blanc se prolongeant en pointe au dessus de l'œil. Corps paraissant entièrement blanc. Queue fourchue. Pattes oranges à rouges.

Répartition en France et en Europe



La Sterne naine se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes et des rivières offrant des îlots sableux.

En France, sa distribution est limitée au cours de la Loire et au littoral méditerranéen.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Sterne naine est exclusivement côtière en Languedoc-Roussillon. Elle utilise les lagunes et le front de mer pour pêcher. Les colonies sont installées dans différentes zones : digues sur des anciens salins, îlots sableux, lido.

Régime alimentaire

La Sterne naine se nourrit de petits poissons (*Pomatochistus*, *atherina*,...) et d'invertébrés comme les crustacés ou des larves d'insectes.

Reproduction et activités

La Sterne naine est une espèce exigeante qui s'installe en colonies (quelques couples à une centaine) dans les milieux sans végétation proches de l'eau (îlots, langue de sable, digues). Le nid est une simple cuvette de 10 cm de diamètre où seront pondus 2 à 3 œufs de fin mai à mi-juin. Les deux sexes participent à l'incubation et à l'élevage des jeunes pendant 3 semaines. Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 20-22 jours.

Pour pêcher, la Sterne naine exploite les zones d'eau peu profondes. Elle repère ses proies par un bref vol sur place et plonge parfois dans quelques centimètres d'eau.

Migrations

La Sterne naine arrive sur ces sites de reproduction assez tardivement de mi-avril à mi-mai. Les départs de la colonie s'effectuent dès la fin de juillet et s'étalent jusqu'en septembre. Les oiseaux suivent le littoral espagnol puis marocain pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés du Sénégal au Cameroun.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen de la Sterne naine est estimé entre 30 000 et 47 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Italie (5000 à 6000 couples), en Grande Bretagne (2400 couples) et en Russie (5000 à 9000 couples).

La population française est forte de 1000 à 1200 couples. Le Languedoc-roussillon abrite une grande partie de la population française (400 couples). Les effectifs sont assez fluctuants selon les années mais sont globalement stables. Cependant la réussite de la reproduction est souvent très faible voire nulle laissant entrevoir un déclin important dans les prochaines années.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

L'effectif nicheur maximum sur le site de l'étang de Thau pour la Sterne naine date de 1995, avec 153 couples (GRIVE). Récemment, les effectifs de couples nicheurs ont chutés. Seulement 0 et 13 couples (que des échecs de reproduction) sur les cinq dernières saisons (2005-2009) (CEN LR).

Les principaux sites de reproduction sont les salins du Castellans et de Villeroy. Aujourd'hui, la population nicheuse est quasi relictuelle du fait des dérangements occasionnés par la fréquentation humaine des sites de reproduction (plages et autres habitats naturels de complexe lagunaire non sujets à variation des niveaux d'eau).

L'état de conservation des habitats de nidification de la Sterne naine est considéré comme mauvais.

Menaces

La conservation de la Sterne naine en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Deux causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs)
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées

Deux autres causes plus rares pour cette espèce sur le site de l'étang de Thau :

- Le manque d'îlots de nidification suite à l'absence d'entretien des marais ou la tenue hors d'eau des îlots avec comme conséquence commune le développement de la végétation. Ce phénomène conduit les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.
- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Grand Bastit), soit par des événements pluvieux importants (avec un effet modéré sur cette espèce qui occupe plutôt des habitats non soumis aux fluctuations hydrauliques).

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

Sur l'étang de Thau, la gestion conservatoire de la Sterne naine passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification
- une remise en état (débroussaillage) des sites anciens de nidification
- la régulation des colonies de Goélands leucophées.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Sterne naine sera favorable à l'ensemble des espèces lagunaires nichant sur des îlots : Sterne pierregarin, Sterne caugek, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie.

La Sterne pierregarin

Sterna hirundo

Code Natura 2000 : A 193

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II

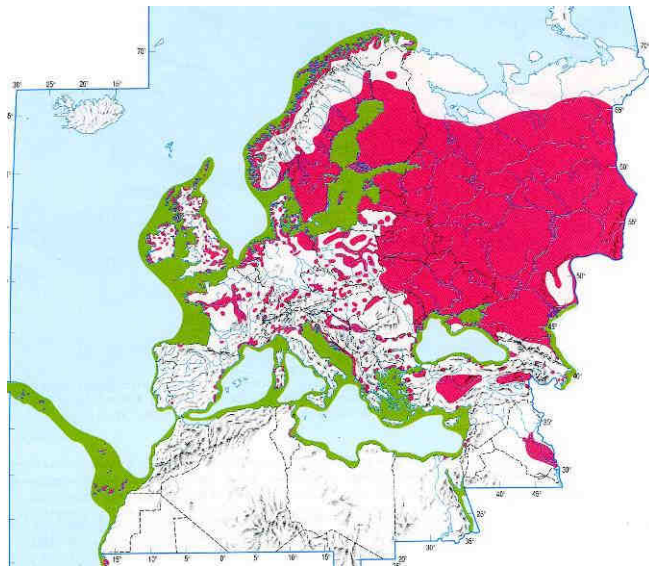
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés



Description de l'espèce

C'est une sterne de taille moyenne aux ailes très fines et au vol léger. Elle a les ailes, le dos et le ventre gris et un long bec rouge à pointe noire. En hiver, elle acquiert un front blanc et un bec noirâtre.

Répartition en France et en Europe



La Sterne pierregarin est une espèce holarctique, largement répandue en Europe de l'Oural à la Méditerranée, avec toutefois une distribution très diffuse dans les pays du sud.

En France, il existe trois populations distinctes : une population atlantique répartie du Calvados à la Gironde, une population continentale le long des grands fleuves et de leurs affluents (Loire, Seine...) et une population méditerranéenne (Camargue, Rhône et ses affluents...).

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Sterne pierregarin a pour habitats préférentiels le littoral maritime et les lagunes. Les plages et les îlots de sable et de coquilles pour la reproduction.

Régime alimentaire

La Sterne pierregarin est essentiellement piscivore, mais se nourrit également de petits crustacés. Elle effectue, comme la plupart des sternes, des piqués sur l'eau pour se saisir de ses proies et les avale immédiatement, à moins qu'elles ne soient destinées à sa progéniture.

Reproduction et activités

Cet oiseau niche en colonies. Le nid est au sol, dans une dépression peu profonde, avec ou sans garniture de végétaux. Il y a une ponte par an, de mi-mai à fin juillet, comportant de 1 à 2 œufs crème ou fauve, tachetés de brun-noir. L'incubation dure pendant 21-22 jours. Le jeune est semi-nidifuge et est couvert d'un duvet gris-fauve tacheté de brun-noir dessus. Il quitte le nid 3-4 jours après l'éclosion et est indépendant à 2-3 mois. La maturité sexuelle est atteinte à 3-4 ans.

Migrations

L'espèce est migratrice, les populations européennes hivernant principalement sur le littoral de l'Afrique occidentale, du Sénégal à l'Afrique du Sud. En France, quelques individus sont observés à la mauvaise saison dans le sud du pays (Landes, littoral languedocien, Camargue).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce bénéficie d'un statut « non défavorable ».

Les effectifs de la Sterne pierregarin en Europe sont estimés entre 225 000 et 300 000 couples, incluant les populations russes et ukrainiennes.

En France, l'espèce a également le statut « non défavorable ».

L'enquête nationale menée en 1997 et 1998 fait état d'un effectif total de 5000 couples, à peu près équitablement réparti entre les 3 principales populations : 1500 couples pour la façade atlantique, 1500 couples pour la zone méditerranéenne et 2000 couples pour la partie continentale. Il est en augmentation depuis 1970.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Sterne pierregarin a toujours niché sur les salins de Villeroy et du Castellas avec un effectif dépassant rarement une centaine de couples, jusqu'à 323 couples en 2002 (GRIVE, CEN LR). Les colonies sont très mouvantes selon les années, les niveaux d'eau et les dérangements. La population reproductrice actuelle est en sursis du fait de la longue absence de gestion des salins et par les dérangements croissants (entre 27 et 128 couples sur les cinq dernières saisons (2005-2009), CEN LR).

L'état de conservation des habitats de nidification de la Sterne pierregarin est considéré comme mauvais.

Menaces

Les causes principales de menaces qui peuvent être évoquées sont :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées.
- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion, soit par des événements pluvieux importants.
- Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire de la Sterne pierregarin passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification.
- La régulation des colonies de Goélands leucophées.
- La réhabilitation des anciens sites de nidification

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Sterne pierregarin sera favorable à l'ensemble des espèces de la lagune : Sterne caugek, Sterne naine, Avocette élégante, Mouette mélanocéphale,...

La Sterne caugek

Sterna sandvicensis

Code Natura 2000 : A 191

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés

Statut et Protection

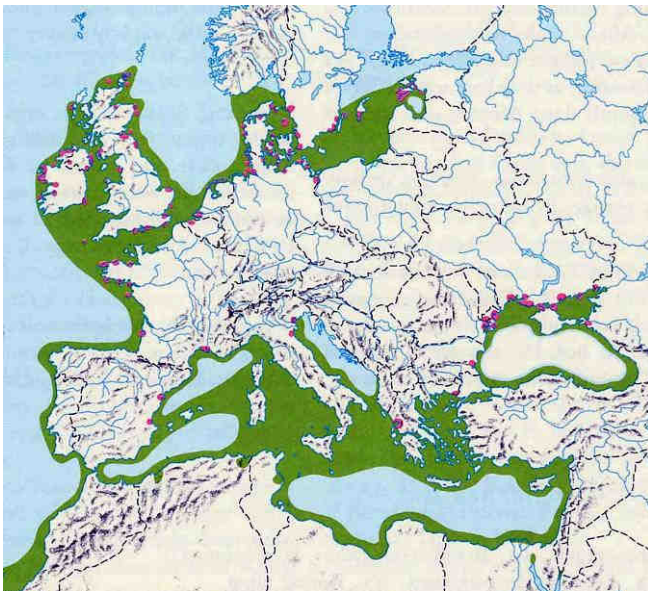
- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée



Description de l'espèce

Grande sterne fine aux ailes étroites. Très pâle, apparaît presque blanche sauf la calotte qui est noire et le bec noir à extrémité jaune. En plumage d'hiver, le front devient blanc.

Répartition en France et en Europe



La Sterne caugek est répandue dans le monde entier le long des côtes.

En Europe, on la trouve sur les rives de la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, la côte Atlantique et la mer du Nord.

En France, l'espèce niche en Camargue et sur la côte atlantique (Banc d'Arguin et Bretagne), moins régulièrement en Languedoc-Roussillon. Elle hiverne sur toutes nos côtes.

Biologie et Ecologie

Habitats

La Sterne caugek niche généralement en grandes colonies sur les îlots littoraux sableux ou recouverts d'une végétation rases ou clairsemées. Ces îlots peuvent être au sein d'une lagune naturelle ou sur des zones artificielles comme des salins. Elle forme le plus souvent des colonies mixtes avec les autres espèces de sternes ou de Laridés (Mouettes et Goélands).

La lagune de Pissevaches représente potentiellement un site de nidification important.

Régime alimentaire

Ses proies préférentielles sont les sardines (*Sardinia pilchardus*), les sprats (*Sprattus sprattus*), les anchois (*Engraulis encrasicolus*), les lançons (*Amnodytes sp.*), capturés en mer, parfois assez loin des colonies. La variation d'abondance de ces proies dans un rayon de 50 km autour de la colonie pourrait être la cause des variations d'effectifs de cette espèce.

Reproduction et activités

Les premiers oiseaux arrivent sur les colonies en mars, mais la mise en place de la colonie n'intervient que fin avril à début mai. Les pontes s'échelonnent tout le long du mois de mai, voire juin. La ponte comprend 1 à 2 œufs, rarement 3. L'éclosion a lieu au bout de 25 jours de couvain et les jeunes s'envolent à l'âge de 28 à 32 jours.

Le mâle et la femelle s'occupe ensemble de la couvain et de l'élevage des jeunes.

La Sterne caugek (adultes et jeunes) est exclusivement piscivore. Elle pêche la plupart du temps en mer ou sur les lagunes parfois à plusieurs dizaines de kilomètres des colonies (maximum 50 km).

Migrations

Les migrations et les déplacements de la Sterne caugek sont assez complexes. En Languedoc-roussillon, elle est visible toute l'année, mais la population hivernante n'est pas la même que la population reproductrice.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs de la Sterne caugek ont été estimés plus ou moins récemment en Europe : environ 35 000 couples sur le littoral de la mer Caspienne, 40 000 couples sur la mer Noire et 45 000 couples pour la Méditerranée occidentale et la façade atlantique (Atlantique, Mer du Nord, Baltique).

Les effectifs de la façade atlantique se sont effondrés dans les années 60 suite à la pollution des eaux d'origines industrielles. A l'époque, toute la population nichait au Pays-Bas et est passée de 40 000 couples dans les années 50 à 1000 couples en 1965 !

Depuis la population s'est redistribuée sur l'ensemble des côtes et les effectifs sont revenus à des niveaux similaires aux années 50.

La population française avec près de 7000 couples en 1995 rassemblent environ 16% de l'effectif européen. Sur la côte méditerranéenne, la première nidification de la Sterne caugek remonte à 1948. Les effectifs n'ont cessé d'augmenter pour osciller aujourd'hui entre 1000 et 1600 couples en Camargue. En Languedoc-Roussillon, l'espèce niche irrégulièrement depuis 1991, sur le Bassin de Thau où elle atteint un effectif maximal de 550 couples.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

La Sterne caugek se tient principalement dans les salins de Villeroy et du Castellas où elle forme d'importants reposoirs en migration (jusqu'à 700 individus en mars ou en septembre). Ce sont les plus fortes concentrations de l'espèce dans l'Hérault.

En nidification, la Sterne caugek s'installe sur les îlots des salins du Castellas. La dernière colonie connue datant de 2008 comptait pas moins de 530 couples, alors qu'entre 1991 et 1998, 9 colonies avec un maximum de 221 couples ont été observées. Les colonies de reproduction sont très irrégulières du fait de l'absence de gestion des niveaux d'eau des salins durant plus de 20 ans.

L'état de conservation des habitats de nidification de la Sterne caugek est considéré comme mauvais. (GRIVE et CEN LR)

Menaces

La conservation de la Sterne caugek en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs)
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées
- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Salins et lagunes de Pissevaches), soit par des événements pluvieux importants.
- Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de la Sterne caugek passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification
- la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers
- la régulation des colonies de Goélands leucophées

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Sterne caugek sera favorable à l'ensemble des espèces lagunaires nichant sur des îlots : Sterne pierregarin, Sterne naine, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie.

Le Plongeon arctique

Gavia arctica

Code Natura 2000 : A 002

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Gaviiformes
- Famille : Gaviidés



Description de l'espèce

En plumage nuptial, l'oiseau est caractérisé par les parties supérieures noires, avec deux larges zones de bandes blanches sur le dos. Le dessus de la tête et du cou est gris foncé, le menton et les joues sont noirs, ainsi que la gorge noire qui contraste avec la poitrine blanche. Les côtés du cou et de la poitrine sont blancs, finement rayés de gris foncé.

En hiver, les parties supérieures de l'adulte sont très foncées, presque noires sur le dos, plus claires sur la nuque et la tête. Elles contrastent nettement avec les parties inférieures blanches, une démarcation nette passant au niveau de l'oeil depuis la base du bec, et descendant le long du milieu du cou.

Répartition en France et en Europe

Le Plongeon arctique a une vaste aire de répartition holarctique. En Europe, il se reproduit surtout en Scandinavie, en Finlande et en Russie. Il existe aussi une petite population en Ecosse. En hiver, il est largement réparti depuis la mer Baltique jusqu'aux côtes de l'Atlantique, en Méditerranée et en mer Noire.

L'espèce visite la France en période internuptiale. Elle est largement observée le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique, mais le plus souvent en faible abondance. Seuls trois sites accueillent régulièrement l'espèce en nombre significatif, la rade de Brest et la baie de Douarnenez (Finistère) ainsi que les étangs leucatois et le Bassin de Thau.

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Plongeon arctique se reproduit dans les eaux douces, surtout dans les lacs peu profonds, plus favorables pour l'alimentation. Il recherche les îlots ou les berges en pente douce, avec de la végétation pour abriter le nid, à l'abri du dérangement et des prédateurs terrestres.

En hiver, il fréquente surtout la frange littorale peu profonde des côtes françaises, mais c'est probablement la moins marine des trois espèces de plongeurs. En Méditerranée, les stationnements se concentrent principalement sur les grandes lagunes saumâtres.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Plongeon arctique n'a pas fait l'objet d'étude durant l'hivernage de l'espèce en France. Ailleurs, l'espèce se nourrit en poursuivant des proies capturées en plongée. Le régime est dominé par diverses espèces de poissons, parmi lesquelles on peut citer pour leur importance : les gobies du genre *Pomatoschistus*, les anguilles et les athérines (*Atherina*). Les crustacés et les annélides peuvent occasionnellement composer une part importante du régime, allant de 15 à 23%.

Reproduction et activités

Le Plongeon arctique établit son nid, simple amas de végétaux prélevés à proximité, sur la rive ou plus souvent sur une petite île des lacs d'eau douce. La ponte s'étale de mai à juin. Elle compte généralement deux, voire trois oeufs, incubés pendant 28 à 30 jours. Les poussins sont nidifuges et volent en moyenne à l'âge de 60 à 65 jours.

Migrations

Le Plongeon arctique est présent en France d'octobre à avril principalement, les stationnements culminant entre novembre et février. Les rares reprises d'oiseaux bagués indiquent que ces migrateurs proviennent entre autres de la petite population écossaise et de Suède. Les adultes retournent sur les lieux de reproduction en mars ou avril et y séjournent jusqu'en août ou septembre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Plongeon arctique est défavorable en Europe en raison d'un large déclin général. La population reproductrice européenne est estimée entre 51 000 et 92 000 couples dont 35 000 à 70 000 en Russie. Les informations concernant la période hivernale sont imprécises et parfois contradictoires. L'estimation des effectifs hivernants en Europe et en mer Noire serait d'environ 17 000 oiseaux

Les populations reproductrices semblent stables en Lituanie et en Suède, alors qu'elles semblent en déclin en Norvège et en Russie. Malgré les incertitudes subsistant sur l'abondance et la répartition globale de l'espèce, la France ne joue qu'un rôle marginal pour l'hivernage du Plongeon arctique. En France, l'espèce est considérée comme « vulnérable ». L'effectif dénombré à la mi-janvier a varié de 100 à 249, avec une moyenne de 175 individus de 1997 à 2006, mais on ignore quelle proportion de la population est détectée chaque année durant les dénombrements réalisés depuis la côte.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Effectif et état de conservation)

Le plongeon arctique est présent sur l'étang de Thau de novembre à mars. Il fréquente essentiellement les bordures du lagon et des tocs. Il pêche de manière solitaire ou en groupes. Les groupes importants se rencontrent en général après un épisode de vent marin. Là, on observe jusqu'à 50-60 individus, ce qui constitue la plus grande concentration de l'espèce dans le sud de la France. L'état de conservation de l'étang est jugé satisfaisant pour cette espèce.

Menaces

Les captures accessoires dans les filets de pêche semblent constituer une importante cause de mortalité des oiseaux. La pollution pétrolière est une autre cause majeure de mortalité pouvant affecter les plongeurs arctiques durant la période internuptiale, notamment en France. Les pollutions accidentelles fournissent des exemples spectaculaires : la marée noire de l'« Amoco Cadiz » a ainsi touché au moins 90 plongeurs arctiques sur la côte nord-ouest de la Bretagne et plus récemment celle de l'« Erika » a touché au moins 30 individus.

Par ailleurs, compte tenu de leurs caractéristiques démographiques (taille des populations, survie adulte et statut de conservation) et comportementales (agilité en vol, hauteur de vol, temps passé en vol, activité nocturne), les plongeurs arctiques figurent parmi les espèces les plus sensibles à la mise en place de champs d'éoliennes en mer. Enfin, les pêcheries pourraient constituer un facteur pouvant menacer l'espèce en influençant ses ressources alimentaires.

Mesures de gestion conservatoire

Certaines des mesures de gestion à prendre dépassent le cadre d'action géographique du gestionnaire d'un site. La prévention des marées noires, du déballastage chronique, des pollutions marines accidentelles et des rejets en mer constitue un ensemble de mesures à mettre en oeuvre collectivement.

Plus spécifiquement, sur le bassin de Thau, c'est essentiellement la qualité de l'eau qui est un facteur prépondérant à améliorer, notamment pour la survie du petit poisson qui constitue son alimentation.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Gestion favorables pour l'ensemble des oiseaux piscivores : Grand Cormoran, Grèbes.